

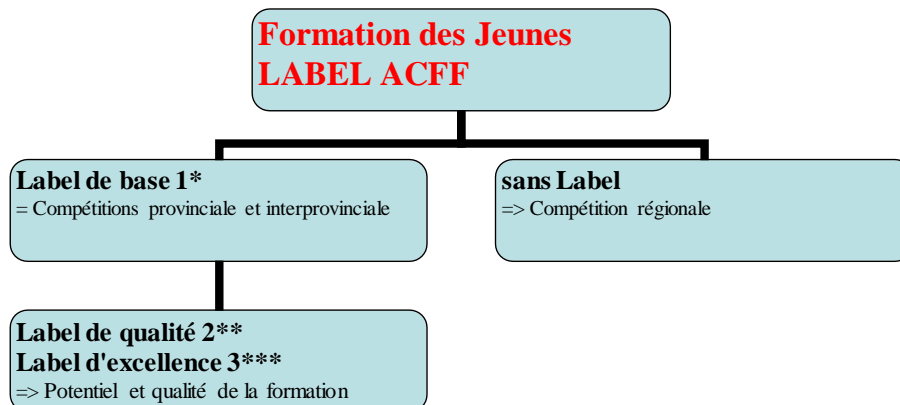
# Vade-mecum LABEL – ACFF

(version du 13/12/2017)

## Objectif

Parallèlement à la mise en place d'une compétition des jeunes à 3 niveaux de performance : interprovincial, provincial et régional, l'ACFF souhaite améliorer la qualité de la formation au sein de ses clubs affiliés et exige de ceux-ci que l'envie de gagner n'altère jamais le respect permanent des principes d'éthique sportive.

Dans ce contexte, L'ACFF a instauré un système de labels graduant le niveau de formation de ses clubs.



Le label des jeunes ACFF est réparti en 3 niveaux successifs caractérisés par un nombre d'étoiles (1\* - 2\* - 3\*).

Les clubs sans LABEL évolueront dans la compétition régionale des jeunes.

### LABEL de base 1\* étoile

Pour évoluer dans les compétitions provinciales ou interprovinciales des jeunes, les clubs devront obligatoirement détenir le LABEL 1\* étoile.

Celui-ci est valable uniquement la saison suivant la demande.

### LABELS de qualité 2\*\* et d'excellence 3\*\*\* étoiles

Les LABELS 2\*\* et 3\*\*\* étoiles seront attribués aux clubs qui répondent aux exigences figurant dans le recueil des conditions d'octroi de ces labels et qui atteignent le minimum de points requis révisable au niveau de la grille d'évaluation. Ces labels visent à caractériser le potentiel et la qualité de formation des clubs par l'attribution d'un nombre d'étoiles et d'un nombre de points.

Sauf exclusion ou rétrogradation, le label 2\* ou 3\* est valable pour un cycle de deux saisons suivant la demande, en considérant que la première saison d'octroi des labels est la saison 2016-2017.

Pour les clubs dont le label 2\* ou 3\* a été octroyé entre les deux saisons d'un cycle, ce label sera valable jusqu'à la fin du cycle.

### Avantages du LABEL de qualité 2\*\* étoiles

1 Club = relais privilégié et partenaire du département technique de l'ACFF.

- Site potentiel pour l'organisation de workshops à thèmes variés par le coordinateur provincial.

- Site potentiel pour l'organisation de formations décentralisées des cadres de l'ACFF (brevets et modules pour candidats entraîneurs, projets de formation fair-play, formation DEA, formation entretien des terrains, ...).

- Site potentiel pour activités diverses de promotion du football (département grassroots de l'ACFF).

2 Analyse en cours par le Cabinet du Ministre des Sports de l'attribution d'un subside plus élevé pour certains items du "Plan Football - Formation".

3 Le niveau de label obtenu peut intervenir dans le calcul du ranking lié à l'accession à des compétitions de jeunes d'un niveau supérieur.

### Avantages du LABEL d'excellence 3\*\*\* étoiles

1 Avantages liés au label 2\*\* étoiles.

2 Club = relais privilégié et partenaire pour hausser le niveau de football d'élite des jeunes au sein de la Wallonie, et au-delà des effectifs de jeunes Elites des clubs rémunérés.

- 3 Collaboration avec le Directeur Technique de l'ACFF dans une programmation optimale des matches et entraînements (en ce inclus la synergie avec le "Foot-Elite ACFF").
- 4 Organisation de workshops de post formation et d'intégration optimisée des jeunes au sein des noyaux d'équipes premières.
- 6 Participation active dans la mise sur pied progressive d'équipes phares ACFF en U14 et U15 dans un premier temps.
- 7 Analyse en cours par le Cabinet du Ministre des Sports de l'attribution d'un subside plus élevé pour certains items du "Plan Football - Formation".
- 8 Le niveau de label obtenu peut intervenir dans le calcul du ranking lié à l'accession à des compétitions de jeunes d'un niveau supérieur

## Procédure

Les clubs qui désirent introduire une demande de label devront se connecter sur E-Kickoff **du 15/12/2017 au 31/01/2018** pour répondre « oui » aux critères obligatoires des labels demandés et pour remplir la grille de points des labels 2 et 3.

**Les Labels 1\*, 2\* et 3\* seront octroyés avant le 15 mars 2018** par la Cellule sportive de l'ACFF sur base de la déclaration d'intention des clubs de respecter tous les critères et sur base de la grille de points des labels 2 et 3.

Les données demandées pour les critères obligatoires des labels 1-2-3 et pour la grille de points des labels 2 et 3 **pourront être modifiés jusqu'au** 15 septembre 2018 à minuit.

En cas de modifications de ces données (affiliés ou documents) en cours de saison (après le 15/09) :

- Ces changements doivent être effectués dans les plus brefs délais (1 mois maximum) ;
- Les remplaçants doivent disposer des diplômes minimum requis par le Label ;
- Les modifications doivent être signalées au Manager du Label par mail ;
- Les nouvelles données doivent être encodées dans l'environnement club E-Kickoff.

Les vérifications dans les clubs débiteront le 15 septembre 2018.

Les informations complémentaires sont disponibles sur <http://www.acff.be/fr/label-acff>

## Attribution des points - Pondération des labels 2\*\* et 3\*\*\*

Le document concernant l'attribution du quota de points des labels de qualité 2\*\* et d'excellence 3\*\*\* est disponible dans sa version explicative sur la page web relative au LABEL ACFF. Le formulaire concernant cette grille d'évaluation est disponible sur E-Kickoff.

## Informations

Vous trouverez de plus amples informations sur les publications, règlement et lois du jeu sur notre site

<http://www.acff.be/fr/label-acff>